



## INITIATEUR EDUCATION ATHLETIQUE

Option Baby (U7)

### REFERENTIEL D'EVALUATION

Nom du candidat : .....

N° de licence : .....

Signature candidat :

### Epreuve unique (séance + dossier + entretien)

Date et lieu de l'épreuve :

Groupe encadré :

#### *Listes des compétences attendues pour cette qualification*

<b>Responsabilité et éthique</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Le candidat est capable de se situer au sein du monde fédéral		
Le candidat utilise son rôle d'encadrant pour transmettre des valeurs d'éducation, d'épanouissement, d'intégration (comme la loyauté, le courage, la combativité, le dépassement de soi, la rigueur, l'autonomie, le respect, la solidarité, la tolérance, l'esprit d'équipe)		
Le candidat est conscient de sa responsabilité en tant qu'encadrant		

<b>Animer et sécuriser</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Le candidat a préparé la séance (objectifs, exercices, adaptations, matériel...)		
Le candidat montre des éléments de maîtrise de la gestion du groupe et donne de l'entrain		
Le candidat communique de façon adaptée et efficace avec les athlètes (voix, placement, explications, démonstration, feed-back)		
Le candidat participe au bon déroulement de la séance et optimise ainsi le temps de pratique		
Le candidat met en place des situations, organise le passage des athlètes et apporte les consignes nécessaires et pertinentes. Le cas échéant, il adapte et individualise le travail (Parcours différenciés, respect des temps de travail/repos, charge de travail)		
Le candidat propose des situations et utilise le matériel sans mettre en danger l'intégrité physique des athlètes de façon inconsidérée		

Le candidat applique les règles de sécurité élémentaires (surveillance, matériel, organisation exercices, consignes)		
Le candidat est capable de faire un bilan critique de sa prestation d'encadrement de la séance		

<b>Ouvrir une section Baby Athlé</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Le candidat connaît la réglementation relative à l'encadrement des publics mineurs		
Le candidat a connaissance du matériel adapté nécessaire au fonctionnement d'une section baby		
Le candidat a connaissance des outils pédagogiques fédéraux spécifiques à l'activité baby		
Le candidat est capable d'organiser, structurer et dynamiser la section baby		

<b>Intervenir, conduire et maîtriser une séance Baby Athlé</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Le candidat a des connaissances relatives à l'évolution de l'enfant à savoir son développement, sa maturation, sa psychologie et sociologie		
Le candidat connaît les critères de réalisation des acquisitions athlétiques fondamentales		
Le candidat est capable de mettre en œuvre les progressions pédagogiques du Pass-Aventure et les outils fédéraux dédiés au Baby Athlé		
Le candidat est capable de s'adapter au public Baby dans ses remédiations et dans sa logique d'intervention pour susciter les apprentissages et les progrès		

*La liste des compétences sert de repères aux évaluateurs pour l'entretien, l'évaluation et décider d'une proposition à la validation ou pas.*

*Les deux compétences « sécurité » doivent obligatoirement être acquises pour l'obtention de la qualification.*

Suite à cet examen, les évaluateurs constatent que le candidat :

Est en capacité/n'est pas suffisamment en capacité  
**d'animer un cycle de séances motivantes, dynamiques, et d'aider l'enfant dans ses progrès,**  
**permettant ainsi l'encadrement du public Baby (U7) en athlétisme**

et propose que le candidat soit :

Validé

Ajourné

REMARQUES SUR L'ÉVALUATION (obligatoires en cas de non acquis) :

**Date :**

**Evaluateurs** (1 évaluateur OFA + 1 évaluateur complémentaire si possible)

Nom et signature

Nom et signature

**Avis et visa du responsable régional de la formation, domaine encadrement sportif :**

Favorable

Défavorable

**Date :**

**Nom et signature**